Zeitschrift: Gazette musicale de la Suisse romande

Herausgeber: Adolphe Henn

Band: 1 (1894)

Heft: 14

Rubrik: Suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

considérable en or, n'attachèrent aucune importance à ces vieux instruments pendus le long des murs, suspendus au plafond; à ces dos et à ces têtes de violons, à ces tables d'harmonie, rangées dans des casiers; et Vuillaume, qui était accouru à Milan à la nouvelle de la mort de Tarisio, eut la bonne fortune de s'approprier toute la collection à un prix qui lui laissa un profit considérable.

Paganini se rendit donc chez Vuillaume et lui confia son instrument pour la réparation qu'il demandait. Le luthier, heureux de posséder pendant quelques jours le fameux violon de Paganini, conçut le projet de le copier.

Les Guarnerius se connaissent à deux veines qui courent sur la table d'harmonie parallèlement à la touche: Vuillaume trouva une table d'harmonie ayant ces deux veines parallèles. Le violon de Paganini était d'une construction vigoureuse, les filets étaient encaissés, les bords massifs, et la volute semblait grossièrement taillée: la collection de Tarisio permit à Vuillaume de fabriquer un violon aux filets encaissés, aux bords massifs, à la volute grossière. Rien n'y manqua, ni les éclisses, ni les tasseaux, ni le chevalet, tout fut absolument semblable, jusqu'au vernis présentant les mêmes dépressions d'usure. Quand Paganini revint pour reprendre son violon, Vuillaume lui tendit le violon qu'il venait de fabriquer. Le maître l'essaya, s'en déclara satisfait, et déjà il partait, quand le luthier lui avoua que le violon qu'il venait de lui remettre n'était que la copie de celui qu'il avait apporté à réparer. Le virtuose, émerveillé de tant d'habileté, voulut faire l'acquisition de l'instrument fabriqué par Vuillaume; mais ce dernier le lui offrit gracieusement, s'estimant assez payé de ce que le maître eût trouvé son œuvre digne de lui.

Paganini, dans la suite, fit don de cette copie de son violon à son élève Sivori; et cet instrument, d'une qualité de son admirable, bien que construit en peu de jours par Vuillaume à l'aide du stock trouvé dans la petite maison du vieux Tarisio, devint le violon de Sivori qui s'en servait presque toujours dans ses concerts. Un jour il lui sauva la vie. Traversant en voiture je ne sais quelle partie de l'Amérique, Sivori fut attaqué par des sauvages, et il allait périr infailliblement quand une idée lumineuse traversa son esprit. Saisissant son violon, il se mit à en

jouer de telle façon que ces barbares qui allaient l'assassiner se prosternèrent devant lui comme devant une divinité, et il put continuer sa route sans encombre. Cette anecdote, sans doute agrémentée, appelait sur les lèvres de Sivori, qui la racontait volontiers, la comparaison avec Orphée domptant les fauves à l'aide de sa lyre. Peut-être voulait-il seulement nous dire par là qu'il avait reçu en partage le don d'émouvoir et de charmer les âmes.

Le violon de Sivori ira certainement rejoindre au musée de Gênes celui de Paganini qui s'y trouve déjà. Mais si l'instrument de Paganini porte cette inscription: Guarnerius del Gesù, Crémone (1683-1745), le violon de Sivori aura cette mention flatteuse pour la lutherie française: J.-B. Vuillaume, Paris (1798-1875).

(Le Figaro.)

CHARLES JOLY.

SUISSE

GENÈVE

Le 30 juin, comme de coutume, avait lieu la distribution des prix aux élèves du Conservatoire de musique, et, comme de coutume aussi un ardent soleil déversait ses rayons sur tout le petit monde qui afflue, ce jour-là, vers la place Neuve. Les petits, eux, ne se plaignent pas, ils sont tout à leur bonheur; quant aux grands, c'est une autre affaire: venus pour jouir du spectacle, pour s'entendre acclamer ou pour entendre acclamer les leurs, ils trouvent un peu dur de supporter cette châleur torride, dans une salle trop petite, pendant plusieurs heures. Mais qu'ils se consolent, un terme a été mis à leur souffrance, l'an prochain, une salle voisine, grandiose et spacieuse, remplacera la trop petite « Grande salle du Conservatoire ».

N'ayant pu entendre la lecture du rapport administratif, nous en communiquons l'extrait d'après un de nos confrères :

«Le rapport administratif a été lu par le président du comité, M. Bartholoni. Il débute par des regrets bien sentis à la mémoire de M. le pasteur L. Rœhrich, si longtemps dévoué à l'œuvre musicale fondée par M. Bartholoni père. M. Rœhrich a été remplacé par M. Philippe Dunant.

» Dans les changements relatifs à l'enseignement, nous mentionnerons la démission de M. Brivadi, professeur de flûte depuis 40 ans, la réouverture d'une classe de cor confiée à M. Kling, la création d'un cours de solfège supérieur donné par M. Jaques-Dalcroze, et la création des auditeurs libres dans certaines classes supérieures.

» Le Conservatoire est plus florissant que jamais : le premier semestre compte 66 auditeurs de plus que l'an dernier et le second 50 ; au total 787 élèves avec 1005 inscriptions. Depuis que le Conservatoire existe, jamais ce chiffre n'avait été atteint, ni même

rapproché.

» Les élèves des classes normales qui ont obtenu le diplôme final sont, pour le piano, Mlles Marcelle Schmitz, Elisa Fuchs, Marie Negri, Ellen Demole, Gabrielle Chavin, Alvina Ducret; pour le chant, Mlles Cécile Ketten et Jeanne LeFèvre; pour l'orgue, MM. Gustave Ferraris et Rieux (ce dernier, quoique aveugle, a passé de très brillants examens, qui font honneur à l'enseignement de M. Barblan).

» Le prix de Fernex (lecture à vue, piano), a été obtenu par Mlle Clarisse Lenoir. Venaient immédiatement après, Mlles Lucie Rey et Alice Rœhrich.

» Le prix dû à la générosité de M. Galland (lecture à vue, chant), a été obtenu par Mlle Perrottet; accessit, Mlle Ginevra Doria. »

Le concert d'élèves donné après la lecture du rapport et la distribution des récompenses a été des plus brillants, peut-être même trop brillant. Nous nous serions, par exemple, volontiers passé du quatuor de Martha, mais il faut sans doute satisfaire tous les goûts. Nous n'entrerons pas dans le détail des diverses exécutions, persuadés que l'intention du Comité du Conservatoire n'est point de soumettre les élèves — même ceux qui ont terminé leurs études - aux rigueurs de la critique, et nous nous bornerons à mentionner, dans les classes de chant, Mlle M. G., dans l'air des Huguenots (Au beau pays de la Touraine), Mile M. H., dans la cavatine du Barbier de Séville, et M. L. Z., dans l'air de Ralph de la Jolie fille de Perth, qui, tous trois, sont déjà de vrais artistes. L'ensemble de voix de femmes des classes de chant avait fait entendre au début, sous la direction de M. Ketten, les Hirondelles de H. de Senger (pourquoi avec accompagnement de piano?), et a donné à la fin une œuvrette charmante de M. Jaques-Dalcroze, écrite pour la circonstance sur un poème de Richepin : la Cloche des vacances.

Revenue victorieuse du concours de Lyon, la sociéte chorale *la Muse* a voulu faire entendre au grand public les œuvres qu'elle avait choisies ou qui lui avaient été imposées pour cette joûte internationale dont on avait parlé longtemps d'avance, avec une sorte d'anxiété, comme si le sort musical de la nation allait s'y décider. Finalement, notre société genevoise s'est trouvee seule de sa section, en division d'excellence et, seuls, les *Enfants de Lutèce* concouraient avec elle en division d'honneur.

Quoi qu'il en soit, le concert que nous avons entendu au théâtre, nous a donné une preuve éclatante de ce que peut une société avec du travail, de la persévérance, de la discipline, sous une direction aussi énergique que celle de M. A. Bosson. Combien n'est-il pas regrettable que toute cette énergie soit dépensée en vue d'un résultat aussi peu durable : des récompenses matérielles, de la gloire pour un jour... et puis après ? Après, ce sera comme avant : la même incapacité de tendre vers un but plus élevé, de rendre de réels services à la propagation

de l'art, parce que c'est par la base que l'édifice pèche, parce que l'on se contente des dehors de la science plutôt que de chercher à posséder la science même

Dans le même temps qu'il faut pour préparer un seul concours, avec moins de fatigue et moins d'argent, on pourrait apprendre les éléments de l'art musical et devenir par là même un membre utile à la grande société artistique que devrait former l'association de toutes les forces musicales de notre ville. Et ceci peut s'appliquer à chacune de nos sociétés chorales, sans exception, mais chacune d'elles aussi semble avoir une force d'inertie contre laquelle on ne saurait lutter!

L'Art et le Peuple de V. d'Indy, une œuvre à mettre hors de pair, d'une grandeur et d'une simplicité de lignes (malgré les complications harmoniques) imposantes; les Esprits de la Nuit, de Riga, un chœur bien au-dessus des forces de nos sociétés genevoises; Nuit d'Orient, de A. Luigini, dont la teinte charmante rappelle de loin celle du Désert de Félicien David; la Voix des sapins, œuvre sans valeur musicale de Paillard, tous ces chœurs ont été chantés par la Muse d'une façon extraordinairement remarquable, si l'on songe aux conditions de l'exécution, aux difficultés qu'ont dû rencontrer directeur et répétiteurs dans le « serinage » d'œuvres aussi compliquées. Et, si nous mettons de côté certains défauts communs à la majorité de nos sociétés chorales d'hommes, tels que l'emploi de ce qu'on appelle entre gens du métier le « coup de gueule », le manque de clarté, de transparence des harmonies, la défectuosité de l'émission et de la diction, nous devons payer à la société chorale la Muse et à son directeur, M. Bosson, un sincère tribut d'admiration.

M^{Ile} R. B., élève de M^{me} Bonade que nous entendrons, dit-on, aux concerts d'abonnement de l'hiver prochain, MM. Louis Rey et Ad. Rehberg prêtaient à *la Muse* le concours de leur talent et se sont fait vivement applaudir.

ÉTRANGER

LETTRE DE PARIS

Un des faits caractéristiques de l'histoire musicale, c'est l'évolution absolument lente et presque insensible du public vers les nouvelles formes d'art. Ce qui, ailleurs, excite facilement l'enthousiasme, un engouement passager au moins, ne provoque en musique qu'une dédaigneuse indifférence, ou soulève de grosses indignations. Les symphonies de Beethoven ne sont écoutées et véritablement appréciées que depuis une vingtaine d'années; la génération du compositeur, et bien d'autres après elle, déclarèrent incompréhensible un des plus beaux et des plus gigantesques efforts de l'âme humaine. Le succès de Berlioz est tout récent, et, chose extraordinaire, ceux qui applaudissent franchement aujourd'hui le romantisme du maître français, ne